

**Il faut promouvoir la
réinsertion professionnelle
des malades**

BRUXELLES 22/10 - Il faut améliorer la prévention de la désinsertion professionnelle des personnes qui présentent un problème de santé, ont fait savoir vendredi la Société scientifique de santé au travail (SSST) et l'Association scientifique de médecine d'assurance (ASMA) lors d'une conférence. Dans cette optique, les deux organisations ont présenté une série de pistes concrètes pour poursuivre cet objectif.

En Belgique, le nombre de personnes en incapacité de travail de longue durée, c'est-à-dire de plus d'un an, est en constante augmentation, selon les chiffres de l'Inami. Ainsi, en 1998, on dénombrait 174.080 personnes de ce type contre 232.153 en 2008, soit une augmentation de 33 pc en 10 ans.

Pour remédier à la situation, la SSST et l'ASMA ont réfléchi à des solutions pour favoriser le maintien de l'emploi et de la réinsertion professionnelle des malades.

Entre la 6e et la 8e semaine de l'arrêt de travail, les deux associations encouragent notamment les services de médecine du travail à faire en sorte que l'entreprise garde contact avec le travailleur malade afin que celui-ci ne se sente pas isolé.

De même, à partir de la 8e semaine et jusqu'à la fin du cinquième mois d'incapacité, la SSST et l'ASMA propose de permettre au malade qui le désire une reprise du travail à l'essai sans obligation de productivité.

Les deux associations souhaitent par ailleurs agir pour prévenir l'incapacité de travail de longue durée, notamment en chargeant une personne interne ou externe à l'entreprise d'accompagner le malade lors de la reprise du travail.

22/10/2010 - 17h10.

Source : Belga